



## PRÉVENIR LE HANDICAP DÈS LA NAISSANCE

© Santé Sud

De nombreuses maladies invalidantes peuvent bien souvent encore être la conséquence d'une prise en charge défailante de l'accouchement ou du nouveau-né. En Algérie, un projet ambitieux s'attèle aux causes de l'incidence de ces pathologies, tout en amé-

liorant leur dépistage précoce. Ces situations de handicap peuvent être évitées par une meilleure coordination des services de périnatalité. En amont, une prise en charge coordonnée des parturientes peut diminuer de manière significative l'occurrence

des maladies liées à la naissance. En parallèle, l'accompagnement précoce du nouveau-né peut, sinon empêcher le développement de pathologies invalidantes, du moins préparer l'enfant à s'insérer pleinement dans la société.

# NOTRE ACTION

### Prévenir le handicap à la naissance en Algérie

Même si des progrès ont été accomplis, la morbidité néonatale en Algérie reste préoccupante. Cette situation est aggravée par une insuffisance de coordination à l'hôpital entre les unités de maternité et de néonatalogie.

Le travail concerté faciliterait la prise en charge d'accouchements à risque et le diagnostic précoce de pathologies invalidantes.

La Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Santé Sud et les ministères de la Santé et de la Solidarité nationale entendent renforcer l'interdisciplinarité périnatale dans quatre centres hospitaliers universitaires (CHU), dont trois à Alger et un à Oran.

Des cycles de formation continue et d'accompagnement pratique seront délivrés aux obstétriciens, sages-femmes, pédiatres et puériculteurs pour promouvoir l'interdisciplinarité. Son enseignement sera intégré à leur formation initiale.

Les unités de la périnatalité élaboreront de manière participative un projet de service destiné à améliorer sensiblement l'organisation du travail au profit du bien-être des bénéficiaires.

Une structure pilote pluridisciplinaire sera créée pour le dépistage précoce et l'accompagnement d'enfants de la naissance à 3 ans susceptibles de développer des pathologies invalidantes.

Enfin, une étude exhaustive établira les causes possibles des difficultés des services hospitaliers, afin de renforcer les politiques de prévention du handicap dans le pays.

#### GROUPES CIBLES :

557 professionnels de quatre CHU.

#### BENEFICIAIRES FINAUX :

95 500 enfants et leurs familles.

**PARTENAIRES :** FAPH, ministère de la Santé, ministère de la Solidarité nationale.

**FINANCEMENT :** Fondations Sanofi Espoir et Lord Michelham.



## → L'enjeu

### L'INTERDISCIPLINARITÉ : CLÉ DE VOÛTE DU CHANGEMENT

L'expérience montre que les maladies invalidantes du nouveau-né peuvent être causées par des dysfonctionnements des services de santé. Un accouchement pris en charge trop tard, une réanimation défailante, une détresse respiratoire du prématuré difficile à maîtriser... sont autant de situations dramatiques que l'on peut éviter.

En Algérie, les équipes des unités de gynécologie-obstétrique et de néonatalogie des hôpitaux publics répondent à un nombre croissant de naissances sans que leurs équipements évoluent pour autant. Elles travaillent dans l'urgence.

En introduisant l'interdisciplinarité dans l'organisation des services de quatre importants sites hospitaliers du pays, la FAPH et Santé Sud, soutenues par les autorités algériennes, entament une étape majeure de la lutte contre le handicap à la naissance. L'objectif est que ces structures deviennent des références en matière de prise en charge des grossesses et des accouchements, d'organisation des soins en néonatalogie et du dépistage des pathologies du nouveau-né.

La création du Centre de dépistage précoce, de prévention et de soins, dédié aux enfants de zéro à trois ans présentant des risques de développer des pathologies invalidantes, est une autre initiative majeure de ce projet. Unique en son genre, ce centre offrira aux familles un accompagnement multidisciplinaire centralisé dans un seul lieu. Un référent assurera le lien entre toutes les disciplines impliquées dans le parcours de soins de l'enfant (pédiatre, pédopsychiatre, kinésithérapeute, orthophoniste, assistante sociale, etc.). Ce travail coordonné appliqué dès la naissance permettra soit d'éviter que la pathologie survienne, soit de maîtriser son évolution. Dans tous les cas, cet accompagnement visera à ce que l'enfant puisse s'insérer pleinement dans la société. Si cette structure prouve sa pertinence, l'initiative sera multipliée dans tout le pays.

# Sur le vif

## Des dysfonctionnements qui peuvent être évités

« L'asphyxie du nouveau-né et les insuffisances dans la prise en charge des prématurés sont encore de nos jours les principales causes du handicap à la naissance. Les unités de néonatalogie et de maternité manquent de moyens et d'une organisation adaptée pour limiter au maximum ces situations.

En dix ans, le nombre de naissances a été multiplié par trois, sans que la capacité d'accueil au sein de la structure où je travaille ait évolué. Les maternités n'étant pas organisées en niveaux de soins, on prend en charge le tout-venant sans tenir compte des cas à risque, ce qui génère de très nombreux dysfonctionnements : les sages-femmes sont dépassées par de nombreux accouchements à gérer en même temps, les pédiatres sont souvent appelés à la dernière minute, les équipes insuffisamment formées pour réanimer le nouveau-né. Nous n'organisons pas régulièrement de réunions d'équipe, alors que de nombreux cas exigeraient que nous le suivions ensemble de manière coordonnée pour d'anticiper les priorités.

Or, si le dépistage de la souffrance fœtale ne se fait pas dans des conditions optimales, si l'accouchement ou la réanimation du bébé prennent du retard, les conséquences sont dramatiques pour sa santé. L'absence de coordination du travail entre la maternité et la néonatalogie est un problème majeur de notre service. De nombreuses pathologies seraient évitées si nous communiquions mieux entre nous. »

**Prof Leila Haridi, chef de l'unité de néonatalogie du CHU Beni Messous, à Alger.**

## Entre vouloir et pouvoir en salle d'accouchement

« De toute la médecine, l'accouchement est la plus belle des pratiques. Depuis mon jeune âge, devenir sage-femme était ma plus grande passion, et j'ai eu la chance de réaliser ce vœu.

Être à l'écoute de la femme enceinte, assurer un bon suivi de sa grossesse et l'accompagner pendant le travail sont des étapes nécessaires au bon déroulement de l'accouchement. C'est ce qui permet de ne pas le précipiter ni trop le médicaliser et d'éviter les complications et les souffrances fœtales, qui causent de multiples maladies invalidantes du nouveau-né.

Sur le terrain, la réalité est cependant toute autre. Avec 7 000 à 10 000 naissances par an, nos maternités sont submergées. Nous travaillons à la chaîne et, dans ces conditions, l'organisation des soins devient arbitraire. Il nous est difficile d'être à l'écoute de chacune des parturientes pendant le travail.

Depuis 20 ans, j'assume de lourdes responsabilités dans des conditions de travail difficiles. Beaucoup reste à faire pour les améliorer. L'organisation de notre service doit être revue : le travail en équipe pluridisciplinaire nous permettrait de progresser professionnellement et de réduire sensiblement les risques de mortalité et d'incidence de pathologies évitables en salle de naissance. »

**Saliha Bentounes, sage-femme.**



© Santé Sud

**KARIMA YACEF**

est vice-présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH)

### **Qu'est-ce qui motive votre collaboration avec le secteur de la santé publique ?**

Notre programme arrive au moment où l'Algérie revoit sa politique de la périnatalité. Notre partenariat avec le ministère de la Santé dans le cadre de ce projet mis en place avec Santé Sud est inédit. Ensemble, nous construisons un projet pérenne qui pourra contribuer à améliorer sensiblement la prise en charge des naissances et l'accompagnement des enfants pouvant développer des pathologies invalidantes. En signant cette convention avec nous, le ministère de la Santé reconnaît notre travail et notre rôle en tant que force de proposition. Au bout de ces 25 années de combat pour améliorer les droits des personnes en situation de handicap, nous avons appris l'importance de travailler de manière constructive avec les pouvoirs publics.



© Santé Sud

# Les hommes et les femmes qui font Santé Sud au quotidien

« Une offre de soins de qualité qui place les populations au cœur des priorités. »



**Lucie Ouédraogo, coordinatrice générale, Santé Sud Burkina Faso**



**Sarah Cheaib, chef de projet, Santé Sud Liban**

« Une prise en charge médicale et sociale pour le bien-être des enfants vulnérables. »

« Un système de santé renforcé par des actions ciblant la base de la pyramide sanitaire. »



**Nirry Ramaromandray, coordinatrice générale, Santé Sud Madagascar**

## QU'EST-CE QUE SANTÉ SUD APPORTE À VOTRE PAYS ?

**Mansour Sy, directeur, Santé Sud Mali**



« Des réponses pérennes aux besoins sanitaires et sociaux des populations, en appui aux initiatives locales. »

« L'amélioration de la santé du peuple grâce à une démarche participative et pluri-acteurs. »



**Buhuu Tserendagva, coordinatrice administrative, Santé Sud Mongolie**

**Haithem Hammoudi, directeur, Santé Sud Tunisie**



« L'engagement pour une mise en œuvre concertée de projets s'attachant à la défense des droits des plus vulnérables. »

**80 % DE NOS 57 SALARIÉS** sont dans les pays du Sud.

**19 PROFESSIONNELS** de nos partenaires du Sud mettent en œuvre nos programmes.

**23 EXPERTS ASSOCIATIFS** sont partis en 2017 pour assurer nos missions d'appui et de formation sur le terrain.

**VALORISEZ-VOUS : SOYEZ VOUS AUSSI NOTRE SOUTIEN !**

Ce programme est financé par :



FOUNDATION **SANOFI ESPOIR**

Santé Sud est soutenue par :



SANTÉ SUD est une ONG de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique, qui agit pour un accès durable à des soins de qualité dans les pays en développement en accompagnant les initiatives locales.

Santé Sud est une association de GROUPE SOS Action Internationale.

